LE TOUVET
GRESIVAUDAN

Compte-rendu
Visite de quartier n°9 – La Frette

23 octobre 2021

La rencontre débute à 10 heures au niveau du bassin de la Frette en présence de plusieurs élus et d'une vingtaine d'habitants.

Synthèse des points abordés lors de l'échange

Laurence Théry rappelle les investissements réalisés dans le hameau depuis la réunion publique de 2017. La plupart des points alors soulevés ont été traités :

- Enfouissement et voirie rue de la Grande Frette : 302 176 € HT. + éclairage public 19 926 € TTC
- Réfection rues de la Noue et du Pontin : 42 690 € HT.
  + création regard rue de la Noue 3 662,52 € TTC
  + éclairage public rue de la Noue 3 395,76 TTC
- Réfection rue Mire, chemin de la Vierge et Noyers : 101 838 € HT
- Réparation trottoir au feu de la Frette : 4 522,80 € TTC
- Reprise du fossé vers le ranch : 1 927,80 € HT
- Création et finalisation de l'adressage
- Mesures de la vitesse sur la RD90 par un radar mobile

Implantation des points d'apport de proximité pour l'enlèvement des ordures ménagères

Les points d'apport de proximité (PAP) pour le ramassage des déchets vont être déployés courant 2022. Madame le Maire rappelle l'historique de ce dossier porté par la Communauté de communes Le Grésivaudan pratiquement depuis sa création en 2009 et présente les lieux d'implantation choisies (cf. carte ci-dessous). Elle rappelle également qu'un dispositif a été mis en place pour prendre en compte les situations particulières des personnes âgées et à mobilité réduite ne pouvant pas porter leurs déchets aux PAP. Il est important que ces personnes se signalent auprès du CCAS de la commune et directement auprès du Grésivaudan, service déchets.

Le point vert correspond au PAP existant, les deux points blancs aux emplacements d'implantation projetés.

Fibre optique

Plusieurs habitants font part de leur frustration face aux nombreux dysfonctionnements liés à l'implantation de la Fibre optique. Pour rappel, le projet de création d'un réseau de Très Haut Débit (THD) sur l'ensemble de l'Isère est porté par le Département depuis près de 10 ans. L'objectif est de relier la totalité des entreprises et administrations et la quasi-totalité des habitants du Département au THD afin de lutter contre la fracture numérique. De nombreuses difficultés techniques et des malfaçons ont fait prendre un important retard au projet.

Les habitants souhaiteraient plus de transparence de la part du Département de l'Isère, à l'initiative du projet. Cette demande est relayée systématiquement par les élus et les services de la municipalité auprès du Département. Le maire rappelle qu'Isère Fibre est l'opérateur chargé par le département de ce déploiement.
Site Internet pour tester son éligibilité : Test d'éligibilité - Particuliers - Isère Fibre (iserefibre.fr)

Si vous rencontrez des difficultés pour vous raccorder au réseau THD du Département, vous pouvez en informer la mairie qui fera remonter votre problème à son interlocuteur sur ce dossier.

Questions diverses

Le bassin de la Frette, malgré sa réfection totale en 2010, est abîmé et connaît des fuites.
→ signalé : une intervention est prévue par les Services techniques dès la fin de la période de gel.

Il est rappelé par plusieurs habitants le non-respect des feux de circulation sur la RD90, associé à une vitesse parfois trop importante.
→ Le maire rappelle que la sécurisation de la traversée de la Frette, les feux tricolores et le marquage de l'urbanisation ont permis d'augmenter la sécurisation de cette traversée de RD. Les habitants historiques du hameau qui en 2008 ont participé à l'aménagement de la RD relayent le propos. Le Département est décisionnaire sur cet aménagement et a refusé les feux existants ailleurs dans la vallée. A Gonnet rappelle que ce système a techniquement fait ses preuves. La municipalité a refait un comptage avec son radar mobile et il s'avère que 3 % des véhicules passent à plus de 70 km/h, 28 % entre 50 km/h et 70 km/h (derniers relevés 2020).

Des habitants trouvent que la piste cyclable traversant le hameau n'est pas assez sécurisée.
→ La commune va engager des démarches auprès du syndicat des mobilités (SMMAG) pour examiner la situation et voir ce qui pourrait être implanté, en accord avec le Département, car même si nous sommes en agglomération, le Département est décisionnaire.

Des branches d'arbres dépassent sur la chaussée au niveau de la Résidence des pins.
→ Le signalement est effectué mais le maire rappelle que c'est une parcelle privée. Il faut d'abord interpeller l'habitant puis intervenir à ses frais.

Des habitants demandent l'entretien des ronces le long du Chemin des gîtes et l'élagage des arbres au niveau du virage de la Haute-Frette.
→ signalé : une intervention est prévue par la communauté de communes, car c'est un sentier de randonnée géré par cette collectivité, et les riverains concernés sont alertés.

La chaussée du virage de la Haute-Frette est particulièrement dégradée.
→ Mme le Maire informe les habitants qu'une réfection de la voirie dans le virage va être réalisée début 2022.

À la suite des travaux d'enfouissement de réseaux réalisés dans le hameau, il reste des poteaux téléphoniques à enlever.
→ L'un d'entre eux ne peut pas être totalement enlevé car il participe au maintien d'un mur en pierres, les autres ont été enlevés depuis la réunion.

Moustiques : la présence des moustiques tigres est particulièrement gênante à la Frette comme partout sur le territoire.
→ Madame le Maire rappelle que la commune est adhérente au syndicat de démoustication EID. Elle invite les riverains à prendre contact avec l'EID pour demander des interventions. Par ailleurs, elle souhaite organiser une réunion d'information avec l'EID avant le printemps. Elle rappelle enfin la nécessité de réduire les sources d'eau stagnante. Les habitants signalent une flaque stagnante sur la réserve d'eau de la Frette du Haut. Le maire va voir ce qui pourrait être fait techniquement.

Des riverains sollicitent l'installation d'un lampadaire à la Haute-Frette à la suite de l'enfouissement des réseaux Enedis.
→ La volonté de la commune est de réduire les points lumineux, l'implantation de nouveaux lampadaires n'est donc pas prévue à l'heure actuelle.

La boîte de dépôt de lettres située au niveau de l'arrêt de bus vient d'être supprimée par La Poste.
→ Une intervention auprès de La Poste a été engagée pour connaître les raisons de cette suppression et demander la réinstallation. Une demande de réinstallation a été faite à la directrice des bureaux de poste du secteur.

Des habitants alertent sur le fait que l'arrêt de bus n'étant pas éclairé, les conducteurs ne voient pas toujours les personnes qui attendent le bus.
→ Une demande va être adressée au SMMAG pour la mise en place d'un bouton d'appel sur l'arrêt de bus.

Des graffitis signalés sur le four de la Frette seront nettoyés

Des habitants font remarquer que l'isolement géographique de La Frette par rapport au Touvet a des conséquences sur les déplacements.
→ Madame le Maire rappelle qu'un projet est en cours, porté par la commission mobilité de la commune en lien avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse au sujet des déplacements. Ce projet, appelé Moby à l'école, engage une réflexion sur les déplacements pour se rendre à l'école. Cette réflexion est élargie afin de permettre de s'interroger sur tous les déplacements. Un groupe de travail a débuté ses travaux début décembre et les citoyens seront bien sûr associés à cette réflexion.

Une habitante demande à quoi servent les gaines qui sortent du sol au niveau de la RD90
→ Renseignements pris, ces gaines étaient provisoires et correspondaient à l'installation de la fibre.